

paroles de grenouille

N°34 FÉV.
2024

"Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien" - JULES CLARETIE



**Chères Villeneuvoises,
Chers Villeneuvois,**

En ce début d'année, nous avons voulu mettre en exergue les services municipaux dont on ne montre les actions qu'à l'occasion d'événements alors qu'ils participent au quotidien à la qualité de vie dans notre commune.

Du plus jeune au grand âge, les services de la Petite Enfance, de l'Instruction Publique, de la Jeunesse, de l'Action Éducative et Civique, du Centre Communal d'Action Sociale en transversalité avec le service des Sports et le service Culturel, contribuent **au lien social qui est le fondement d'une ville fraternelle.**

Les budgets et les moyens humains qui leur sont consacrés résultent d'une volonté politique municipale de **toujours mieux vivre notre ville** pour ne laisser personne à l'écart.

"Ville amie des enfants" labellisée par l'Unicef, et bientôt "Ville amie des Aînés" (label dont les critères sont très exigeants), reconnue "Ville Sportive", "Ville Prudente", "Ville Internet", "Ville qui a du cœur" (pour sa politique de défibrillateurs)..., Villeneuve Loubet cumule les distinctions !

Mais le seul et véritable label c'est le vôtre dans le choix que vous avez fait de vivre dans notre commune et mieux encore d'y participer au travers de nos associations de bénévoles qui sont un atout inestimable.

Si le cadre de vie est nécessaire, seule la qualité humaine fait la vraie richesse d'une ville fraternelle.

Steu Cordi-Renaud

Lionel LUCA
Maire de Villeneuve Loubet

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Lionel Luca", located below the printed name of the Mayor.

Des juniors aux seniors
Villeneuve
au 





1 Rénovation de la Croisette André Minangoy. Coût : 1.600.000 € (dont 390.000 € reprise des éclairages - installation de bornes festives pour la commune)



2 Réfection et passage au LED de l'éclairage public avec le remplacement de bornes électriques sécurisées.



3 Rénovation complète de la digue Nord comprenant un parking de 113 places. (Coût 1.700.000 €)

Dans le cadre de la nouvelle concession portuaire attribuée à la SAS Maribay (groupe Eiffage, Sodeports et Caisse des Dépôts et Consignations), les travaux se poursuivent avec une rénovation complète d'un complexe qui a plus de 50 ans. À commencer par les importantes améliorations apportées sur la Croisette Minangoy⁽¹⁾ où tous les réseaux (eau, électricité et mise en place de la fibre optique...) sont refaits et enfouis. Le changement de candélabres et le passage au LED s'effectue sur l'intégralité de l'éclairage public. Tous les pontons et les quais sont équipés de nouvelles bornes électriques sécurisées pour les plaisanciers comme on peut le voir notamment sur la digue nord entièrement rénovée.

En même temps que le réaménagement complet du port de plaisance avec la réorganisation du bassin portuaire et le réaménagement de la zone Nord, la SAS Maribay, concessionnaire du port depuis 2021, poursuit la construction du projet "Cœur Marina" dont la livraison est annoncée pour mai 2025 et qui comprendra :

- une capitainerie - bureau du port
- des locaux pour le personnel
- un parking d'environ 200 places pour tous publics (touristes, plaisanciers, professionnel, résidents...)
- un complexe hôtelier de 61 chambres exploité par le groupe Réaumur Hilton comprenant : un restaurant, une salle de banquet, des salles de séminaires, de réunions, des bureaux, des espaces de coworking, un lagon



extérieur, deux bassins d'eau douce intérieurs, un espace bien-être (hammam, sauna, douche sensorielle...), un espace spa, fitness et yoga, un yacht club,



Des nouvelles du front... de mer

En décembre dernier, Lionnel Luca a reçu Yannick Moreau, maire des Sables d'Olonne et président de l'Association Nationale des Elus des Littoraux (ANEL). Avec Marie Benassayag, 1^{ère} adjointe et vice-présidente du Département, Philippe Deléan, conseiller municipal délégué à l'environnement et Serge Jover, conseiller municipal délégué aux risques naturels, ils ont évoqué les enjeux du littoral villeneuvois et plus particulièrement les problèmes d'érosion côtière. L'occasion aussi d'afficher ensemble leur volonté de "s'opposer à une administration fataliste et impuissante alors que des solutions existent pour protéger les citoyens, leurs biens et les équipements publics. Pour cela, il faut une volonté politique et des moyens, a expliqué Lionnel Luca". "L'ANEL (dont Villeneuve Loubet est membre) est déterminée à s'opposer à l'abandon du territoire lorsque cela n'est pas fondé", a assuré pour sa part Yannick Moreau.

Anticor en eaux troubles

Suite au signalement, le 4 août 2021, de l'association Anticor auprès du procureur de Grasse pour irrégularités supposées, le maire avait annoncé à l'époque : "Nous nous réservons le droit de déposer plainte contre ces déclarations diffamantes". Anticor évoquait "un délit de favoritisme au détriment de celui qui n'avait pas été retenu ?" présentant des arguments similaires à ceux du candidat sortant et non retenu également. "Les services de l'Etat ont suivi de très près la procédure qui a abouti au choix du concessionnaire, avait rappelé Lionnel Luca. Les services municipaux ont même été félicités pour leur rigueur et leur transparence dans ce dossier". Une preuve nouvelle vient d'en être donnée par la presse locale

puisque l'enquête préliminaire a conclu "qu'il n'y a pas d'infractions" confirmant ainsi les deux précédentes décisions de justice. L'association Anticor, qui contestait par ailleurs l'utilisation des garanties d'usages, a également été déboutée par le décret du 21 décembre 2023 qui précise l'utilisation des fonds des plaisanciers pour l'aménagement des ports. Dont acte ! "Il est curieux d'être mis en cause par une association qui a perdu son agrément à la suite de deux décisions de justice pour opacité de son financement et absence de commissaire aux comptes", a souligné Lionnel Luca qui a également rappelé que : "Le référent local varois qui avait attaqué la commune a lui-même

Accusations d'Anticor : Villeneuve contre-attaque

En 2021, l'association anti-corruption signale au procureur de Grasse, des « irrégularités » au sujet de l'attribution du concessionnaire du port Marina. « Saïe », la Ville entend riposter.

Révoqué, l'ancien maire de Villeneuve-Loubet a été condamné à payer des dommages et intérêts à l'association Anticor. L'association anti-corruption signale au procureur de Grasse, des irrégularités au sujet de l'attribution du concessionnaire du port Marina. « Saïe », la Ville entend riposter.

En 2021, l'association anti-corruption signale au procureur de Grasse, des irrégularités au sujet de l'attribution du concessionnaire du port Marina. « Saïe », la Ville entend riposter.

En 2021, l'association anti-corruption signale au procureur de Grasse, des irrégularités au sujet de l'attribution du concessionnaire du port Marina. « Saïe », la Ville entend riposter.

été suspendu par l'association pour avoir abusé de sa position pour régler des vengeances personnelles, influencer des élections, s'enrichir, profiter d'informations et même faire chanter des élus". Le préjudice moral subi par le service municipal juridique et de

la commande publique ainsi que par la municipalité dans son ensemble ne saurait pour le maire rester sans réponse. C'est pourquoi une action en justice est étudiée à l'encontre de ceux qui prétendent « laver plus blanc que blanc et qui sont loin d'être très clairs ».



Hôtel de Ville
06270 Villeneuve Loubet
Tél. 04 92 02 60 00
www.villeneveloubet.fr
Dépôt légal février 2024

- Directeur de la publication : Lionnel Luca
- Rédaction : Service d'information municipale
- Conception : JB Conseil
- Crédit photo : Mairie de Villeneuve Loubet
- Impression : Imprimerie Perfectmix-Photooffset
- Diffusion : Direction des Actions municipales Magazine imprimé conformément aux critères de développement durable



villeneuve loubet : dynamique - naturelle - vivante - paisible - inspirée - solidaire - fraternelle - moderne...



Une histoire d'amour !

“Vouloir un beau cadre de vie c’est bien, explique Lionnel Luca mais ça ne suffit pas, encore faut-il lui donner une âme. Et cela passe par la fraternité entre tous”.

Des services pour chaque besoin et pour chaque âge

Cela nécessite des moyens humains pour répondre aux attentes des citoyens à chaque étape de la vie.



Ainsi, des services municipaux spécifiques accueillent nos tout-petits (crèches, halte-garderie...), encadrent nos écoliers et nos adolescents durant mais aussi hors du temps scolaire, accompagnent

les adultes dans leurs démarches administratives ou professionnelles et soutiennent nos aînés à l’heure où leur quotidien se fait moins simple.

Des endroits pour se parler

Au moment où les villes sont un terrain propice à l’individualisme (chacun les yeux rivés sur son smartphone), il suffit de parcourir notre commune pour observer la vitalité villeneuvoise.

Par exemple : dans les 15 jardins et le 2 éco-parcs (qui représentent 20 hectares) où les parents discutent entre eux tandis que les enfants s’amuse ; au Parc des Sports où les nombreux licenciés des clubs se retrouvent chaque semaine pour pratiquer leur discipline ; ou encore dans le parc canin où les propriétaires de chiens se donnent rendez-vous...

Mais aussi au Cub J, au Centre de Loisirs, sur le marché heb-



domadaire, au gré des manifestations organisées par le Comité des Fêtes ou lors des pique-niques de l’Office du Tourisme...

les occasions ne manquent donc pas de lier connaissance, d’entretenir des liens précieux pour vivre ensemble et échanger les informations sur les bons plans villeneuvois, les multiples initiatives, services, soutiens et aides proposés par la municipalité à tous les Villeneuvois, quel que soit leur âge.

Des liens de fraternité

Le lien à tous ces nouveaux lieux de vie ce sont les voies piétonnes et cyclables.

Désormais plus de 20 km de pistes cyclables permettent de relier le village au bord de mer et même les communes alentours.

A pied ou à vélo, chacun peut se rendre aisément dans les deux parcs départementaux de la commune (Vaugrenier et les Rives du Loup) soit plus de 150 ha d’espaces naturels, comme dans les lieux culturels (Pôle Culturel Auguste Escoffier, Médiathèque, Salle Donon au village, Salle Tosti au bord de mer...) ou sportifs (Parc des Sports, salle municipale d’arts martiaux, Espace d’haltérophilie Monique Maurice...). Autant de lieux propices au vivre ensemble et à la fraternité.



Des ruelles du vieux village au nouveau quartier du Cœur des Maurettes en passant par les améliorations apportées dans chaque quartier, la volonté municipale s’efforce de placer l’humain dans un cadre de vie naturel, privilégié, sécurisé où tous les services sont au plus proche des Villeneuvois.



La Jeunesse Villeneuvoise ? C'est bien sûr la scolarité des 3-12 ans (en crèche, en maternelle, en élémentaire) gérée par le service Instruction Publique et Famille, sous l'autorité de Nathalie Nisi, adjointe déléguée, et Béatrice Cubizolles, cheffe de service. C'est aussi le Centre de Loisirs, le Centre Ados et les médiateurs d'Adosphère, gérés par le service Jeunesse sous l'autorité de Charles Luca, adjoint délégué, et Stéphane Gaudel, chef de service. C'est encore le service Action Educative et Civique avec Charles Luca et Lucie Rouillon, cheffe de service et coordinatrice du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Visite guidée à travers ces services qui œuvrent pour le bien-être et l'épanouissement des jeunes villeneuvois.

"Dans les écoles, souligne Lionnel Luca, il y a les professeurs gérés et rémunérés par l'Education nationale qui assurent l'enseignement aux enfants. Et après, tout le reste, c'est à la charge de la municipalité avec son service Instruction Publique et Famille, le premier de tous les services municipaux avec un budget annuel de près 3.400.000 €".

"Au total, explique Nathalie Nisi, le service compte 128 agents (20 hommes et 108 femmes), répartis comme suit :

- **20 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM)** qui interviennent aux côtés des enseignants avec 1 ATSEM par classe alors que la loi en prévoit un par établissement, soit une masse salariale de plus de 753.000 euros.

- **4 agents BCD (Bibliothèque-Centre de Documentation)** qui accueillent et suivent les enfants de maternelle dans les espaces de lecture,

- **54 agents périscolaires** qui interviennent pour l'accueil garderie du matin et du soir, animent la période méridienne (12h-14h - jeux, ateliers...) et les études surveillées en renfort des 26 professeurs, soit un total de près d'un million d'euros dont 35.000 euros de rémunération des professeurs par la commune.

- **5 AESH (Accompagnants des élèves en Situation de Handicap)** - **9 agents administratifs (298.000 euros)** en charge de la coordination, de l'organisation et de la gestion du service,

Enfin, côté cuisine, le service s'appuie sur **35 agents de restauration scolaire** dont 3 chefs de cuisine et une diététicienne spécialisée en alimentation durable qui prépare tous les menus (écoles, centre de loisirs, crèche...) avec les chefs de cuisine.

Au total, le budget consacré à la restauration scolaire représente près de 1.365.000 euros".

Par ailleurs, une dotation communale spécifique est versée à chaque école pour permettre aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions. Cette dotation représente : • 54,52 € par élève pour les écoles maternelles, soit 29.000 €,

• 65,73 € par élève pour les écoles élémentaires, soit 63.300 €.

S'y ajoute un photocopieur couleur par école permettant 10.000 copies par an pour le programme pédagogique des enseignants.

En outre, la commune équipe (mobilier, mallettes pédagogiques "Classe mobile" connectées, tableaux numériques...) et entretient les salles de classes de toutes les écoles pour des

travaux de rénovation, d'amélioration et/ou de réparation.

Réalisées en interne par les agents du Centre Technique Municipal, sous l'autorité de Jean-Paul Zattara, chef de service, ces interventions représentent quelque 150.000 € chaque année (152.330 € en 2023).

L'épanouissement des enfants : découverte-sorties-récompenses... Une volonté municipale

A ce fonctionnement de qualité qui a un coût, la municipalité veut permettre aux enfants un épanouissement pendant les heures de cours ainsi qu'une formation à la citoyenneté avec :

- le **Passeport du Civisme pour les CM2** (1 par école),
- le **programme Watty** d'économie d'énergies et d'eau dans toutes les écoles (Villeneuve Loubet est la seule commune avec Valbonne à le faire),

Mais aussi en dehors des heures de cours avec une participation financière pour :

- Les **classes de découverte (21.600 €)** qui permettent de découvrir l'arrière-pays,
- Les **Journées Ski** en partenariat avec le Conseil départemental (transport, repas, forfaits ski, soit 5.700 €),
- Les **sorties en mer (3.360 €)** avec l'association SOS Grand Bleu,
- **L'École de Voile** avec le Yacht Club (33.000 €),

• Les **frais de transport (21.350 €)** comprenant le carburant, les péages, les rotations et/ou locations pour les fêtes et sorties.

En outre, la municipalité récompense les collégiens méritants (1000 €) ainsi que tous les bacheliers ayant ou non obtenu une mention (2.250 €), et elle offre des calculatrices en fin d'année scolaire aux CM2 qui entreront en 6^{ème} au collège (3.400 €) épargnant cette dépense aux familles.



↑ **Programme Watty :** Sensibilisation des élèves aux économies d'eau et d'énergie. **Coût : 15.000 €**



↑ **Passeport du Civisme** Les CM2 participent à des actions citoyennes à l'école et en famille. **Coût : 2.500 €**



↑ **Une jeunesse méritante** Bacheliers (avec ou sans mention) et collégiens sont récompensés. **Coût : 3.250 €**



↑ **La médiathèque pour les scolaires** En accord avec la CASA, 2 matinées à la Médiathèque Jean d'Ormesson sont réservées aux enfants : visites découvertes, expositions, accueils thématiques y sont organisés.



↑ **Le journal des activités périscolaires** Les familles reçoivent le journal des activités périscolaires suivies par les enfants dans chaque école (téléchargeable aussi sur le site de la mairie : www.villeneuveloubet.fr).



↑ **Fan de chichourlo !** Les enfants préparent un calendrier en provençal avec Laure Rosi (Service Patrimoine), l'association "Lei Granouie" et J.P. Valiani, directeur de l'école des Maurettes.



↑ **Les sorties en mer de SOS Grand Bleu** 8 classes découvrent le sanctuaire Pelagos avec des skippers et animateurs diplômés à bord du Santo Sospir, un bateau-école à voiles. **Coût : 3.360 €**



↑ **Le Plan Ski du Département** Sport et découverte de l'arrière-pays **Coût : 5.700 €**

La jeunesse est un sport que l'on doit pratiquer toute sa vie...



Le Forum des Familles

Rendez-vous incontournable pour les familles afin de prendre contact avec toutes les associations villeneuvoises, sportives, culturelles et les services municipaux.



La Fête des Ecoles

Toutes les écoles célèbrent la fin d'année au Pôle Culturel Auguste Escoffier. Parents et enfants bénéficient ainsi d'un vrai lieu de spectacle, sécurisé et climatisé. Un bon moment de convivialité grâce aux associations, aux directeurs d'établissements et aux enseignants.

Coût : 6.500 €



La ferme des Grenouilles

Visite à la Ferme des Grenouilles (spécialisée en produits bio de grande qualité) par les enfants des écoles avec découverte des métiers de la terre et du maraîchage.



Ces gestes qui sauvent

En partenariat avec le SDIS 06, des ateliers sont organisés dans les écoles pour apprendre à porter secours et à adopter les bons réflexes pour sauver des vies.



Ecoles et poneys

Un partenariat avec Hap Ô Tempo, club équestre de la commune, permet à 4 classes de bénéficier d'une initiation à l'équitation.



Du bio dans les assiettes

La commune travaille avec 4 agriculteurs villeneuvois (agréés bio). Au total, 31% de produits bio (contre 20 obligatoires) sont intégrés dans les menus préparés par la diététicienne Marie Biamonte.



Activ'Ta'Terre

Soutenu par la CASA avec les enseignants et les animateurs du centre de loisirs, ce dispositif sensibilise les primaires à la biodiversité afin qu'ils prennent conscience de l'importance du développement durable.



Le Guichet des Familles

Administré par Sophie Rossille (au centre sur notre photo) sous l'autorité de Charles Luca, adjoint délégué à la Jeunesse, le Guichet des Familles permet - en un seul et même lieu - d'effectuer l'ensemble des inscriptions de toutes les activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires qu'elles soient éducatives, culturelles ou sportives (restauration, garderies, Accueil Collectif de Mineurs...).

Parallèlement à ce service, le Portail Famille permet de dématérialiser et de simplifier toutes les démarches périscolaires et extrascolaires.

Des jeunes bien dans leur ville !



Le service Jeunesse (40 agents dont 2 responsables handicap et 35 animateurs) accompagne, encadre les enfants (de 3 à 17 ans) et leur propose une variété d'activités et d'animations hors temps scolaire.

Au fil des ans, ce service a su créer une véritable "famille de la jeunesse villeneuvoise" avec notamment le Conseil des Jeunes (photo de gauche) qui regroupe les "grands enfants" de plus de 18 ans qui s'impliquent dans la vie de leur commune et font relais auprès des plus jeunes.



Le Centre de Loisirs

Chaque semaine près de 350 enfants (de 3 à 12 ans) sont accueillis ainsi que pendant les vacances. La qualité de l'accueil et des activités a été saluée par l'obtention du label qualité ACM (Accueil Collectif de Mineurs).



Le Centre Ados

Outre les activités variées proposées aux 12/17 ans le mercredi et les vacances scolaires, les jeunes sont très impliqués dans les actions solidaires de la commune (Sid'Action, Handicap...)



La Fête de la Jeunesse

Très attendue, elle réunit chaque année des milliers de villeneuvois - parents et enfants - autour d'ateliers, de spectacles, de jeux dans les jardins du Pôle Culturel Escoffier.



La médiation animale

2 mercredis par mois, avec l'association "Les lapins de la Siagne", les enfants sont au contact apaisant d'animaux. Ils apprennent à gérer leurs émotions, l'estime de soi et sont sensibilisés au bien-être animal.



Tous journalistes

En accord avec FLP Radio villeneuvoise, les enfants découvrent le monde des médias et s'essaient au journalisme tout en développant leurs compétences d'élocution et de rédaction.



Le Festival du Livre Jeunesse

Une librairie immense dédiée chaque année à nos jeunes de tous âges : découverte des nouveautés, échange et rencontre avec les auteurs et les illustrateurs venus présenter et dédicacer leurs œuvres.

Adosphère, un service unique dans les A.-M.



"Apprécié des adolescents du collège Romée, Adosphère est un lieu associant liberté et sécurité, analyse Charles Luca, adjoint délégué à la Jeunesse. Les jeunes y trouvent écoute, conseils et documentation auprès de notre équipe de 5 médiateurs dont 2 service civique. C'est un outil indispensable pour anticiper de potentiels problèmes (drogue, harcèlement, isolement, piège numérique). Les jeunes s'expriment en toute confiance et sont orientés vers des spécialistes lorsque les problèmes sont plus importants".

Ils sont accueillis de 7h30 à 17h du lundi au vendredi. Les médiateurs sont également présents au Skate Park (en semaine et week-end).

Actions Educatives et Civiques

Ce nouveau service, sous l'autorité de Charles Luca, adjoint délégué à la Jeunesse, est dirigé par Lucie Rouillon (à gauche sur la photo). Il gère le Bureau d'Information Jeunesse au 9 avenue de la Liberté avec de nombreuses actions et mobilisations (Bar à eau, Octobre Rose, Mars bleu, Journée Défense et Citoyenneté...).



Une politique de soutien à la jeunesse

La municipalité finance un certain nombre d'actions pour encourager les jeunes à s'impliquer dans leur futur parcours professionnel.

L'aide au permis de conduire

Une aide de 500 € est attribuée aux candidats au permis (sous condition de ressources des familles, avoir moins de 20 ans et résider à Villeneuve Loubet) en contrepartie d'une mission civique (35h) au sein d'un des services municipaux pouvant avoir un lien avec les études qu'ils poursuivent.

L'aide au Bafa et au BNSA

Une aide financière est apportée aux jeunes qui se destinent à l'animation ou comme Maître Nageur Sauveteur (MNS) qui leur permet de financer leur diplôme en contrepartie d'exercer leur métier pour la commune durant deux saisons estivales dans le Centre de Loisirs et d'Ados et sur les plages

Coût total : près de 40.000 €

Prévention de la délinquance

Placé sous l'autorité de Lucie Rouillon, en lien avec le Procureur de la République et la Gendarmerie, le Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) intervient pour traiter toutes les incivilités et violences de notre société.

Bien que la commune n'ait aucun Quartier Prioritaire de la Ville (Q.P.V.), la volonté politique municipale est d'agir et non de subir avec cet outil de prévention qu'est le CLSPD.



Livret Citoyen au Centre de Loisirs

Nouveauté 2024, avec la création pour les 10/12 ans du Centre de Loisirs le mercredi, d'un Livret Citoyen en complément du Passeport du Civisme décerné aux élèves des classes de CM2.

DES SERVICES POUR TOUS LES ÂGES

Si les services Instruction Publique et Famille, Jeunesse, Action Éducatives et Civiques constituent les bases de l'action municipale en faveur des jeunes, d'autres services viennent compléter cette action. Ces services - la Petite Enfance, le service des Sports, le service Culturel et le Centre Communal d'Action Sociale - assurent entre autres une transversalité des services municipaux favorable notamment aux échanges intergénérationnels.



HANDICAP Ces différences qui nous enrichissent



La municipalité encourage et soutient toutes les initiatives de développement et d'accueil des enfants porteurs de handicap sur son territoire.

Pour la Petite Enfance

"Nous fournissons tous les efforts pour accueillir de manière régulière les enfants en situation de handicap dans nos structures multi-accueil en tenant compte des besoins identifiés dans le cadre d'un diagnostic, explique Valérie Prémoli, adjointe déléguée à la Petite Enfance et à la Famille. Une infirmière diplômée d'État a été recrutée. Elle est en charge de l'accueil inclusif sur nos deux structures et met en place les protocoles d'accueil individualisé conjointement avec la pédiatre référente des structures. La relation avec les parents est privilégiée en les inscrivant dans une dynamique de travail sur la parentalité, grâce à des réunions parents/équipe et psychothérapeute autour des problèmes du développement psychomoteur et des apprentissages chez l'enfant". Un document de liaison, intitulé "Passage de l'accueil de la petite enfance à l'école maternelle" est à disposition pour favoriser l'intégration".

Pour l'enfance et l'adolescence

Les animateurs du service Jeunesse sont tous formés et sensibilisés aux diverses formes de handicaps. Des réunions avec les animateurs référents sont organisées pour expliquer les problèmes rencontrés par les enfants. Des outils pédagogiques ont été mis en place et des échanges réguliers entre services municipaux permettent un suivi efficace sur l'évolution de l'enfant handicapé. "Nous mettons un point d'honneur à rencontrer régulièrement les parents d'enfants en difficulté, souligne Charles Luca, adjoint délégué à la Jeunesse. Des rendez-vous individualisés et des échanges à l'accueil du soir permettent, en partenariat avec l'éducatrice spécialisée et le psychologue, d'évaluer les besoins des enfants".

Concernant le service Instruction Publique et Famille (IPF), chacun des 5 Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap s'occupe d'un seul enfant lors du déjeuner et pour faire les activités entre 12h et 14h. La référente handicap du service jeunesse forme les agents périscolaires en charge d'enfants à besoins spécifiques.

Sous la responsabilité de Valérie Prémoli, adjointe déléguée, et sous la direction de Christel Mage, chef de service, les crèches villeneuvoises sont labellisées "écolo-crèche", pour la qualité de vie des enfants et du personnel au sein des établissements et de l'engagement dans la transition écologique. En 2023, 358 enfants ont été accueillis dans les différentes structures : crèche multi-accueil des Rives, multi-accueil collectif et familial des Ferrayonnes, crèche Topaze, Relais Petite Enfance (RPE réunissant assistantes maternelles privées et garde d'enfants à domicile), Lieu d'Accueil Parents/Enfants (LAEP).

40 agents entourent les tout-petits à travers de nombreuses activités en intérieur comme en extérieur avec, par exemple, l'atelier Snoezelen (espace de détente et d'éveil sensoriel : jardinage, jeux, sensibilisation à l'écologie, partenariat avec la médiathèque Jean d'Ormesson pour les bébés lecteurs, langage avec les signes, médiation animale...). Et les découvertes continuent aussi à table. Variés et équilibrés, les menus préparés par les chefs de restauration avec la diététicienne de la commune permettent aux tout-petits d'avoir une alimentation comme celle des écoles. Enfin, les rencontres avec les aînés du Bel Âge permettent de sympathiques échanges intergénérationnels.

Soutenu financièrement par la commune (640.000 € de subvention), le CCAS - sous l'égide de Catherine Pieggi, adjointe déléguée à l'Action Sociale - avec ses 16 agents œuvre au quotidien pour le mieux-vivre des plus démunis, des plus isolés, des plus fragiles. Outre l'aide sociale (RSA, Handicap), l'équipe dirigée par Dominique Ballet, directrice, et Gilbert Garelli, directeur adjoint, assure tous les jours pour nos aînés les aides à domicile, le portage des repas préparés par la Sté SNRH, les promenades, les courses... Il y a aussi les repas en commun (2 fois par semaine, mardi et vendredi) au foyer-restaurant Jean-Louis Chastan, les activités sportives, culturelles et ludiques (jeux de cartes, pétanque, thés dansants, couture...) avec le Club du Bel Âge de Guy Dubrulle, adjoint délégué aux Seniors, et les rencontres intergénérationnelles lors des visites des jeunes au CCAS ou celles de nos aînés dans les écoles et les crèches. Enfin, le CCAS adhère au dispositif départemental "Mon voisin 06 a du cœur" pour favoriser la mise en relation de seniors et d'aîdants bénévoles.

Le service Logement reçoit, étudie toutes les demandes classées par le nouveau système de la cotation et les transmet à la CASA pour qu'elles soient traitées par la Commission d'attribution avec le bailleur social (510 villeneuvois restent en attente d'un logement malgré les constructions réalisées).



Sport et culture: - Mens sana in corpore sano - (un esprit sain dans un corps sain)

Le service des Sports et le service Culturel, placés sous l'autorité respectivement des adjoints délégués Jean-Paul Bulgaridhès et Thérèse Dartois, sont 2 services importants qui s'adressent à tous les âges mais plus particulièrement à la jeunesse. Ce qui explique leur engagement : l'un auprès des clubs sportifs et le service Jeunesse pour l'offre gratuite des P'tits Musclés (du CP au CM2 tous les matins des vacances scolaires) avec des animateurs diplômés ; l'autre avec ses enseignements (Ecole de musique, cours de théâtre...) par des professeurs qualifiés qui offrent un accès gratuit à la culture avec les P'tits Curieux (tous les après-midis des vacances scolaires) à l'Espace Culturel André Malraux. L'un comme l'autre service organise sa fête : la Fête du Sport avec 1 mois d'activités sportives dans les crèches, les écoles, au Parc des Sports... ; la Fête de la Culture avec expositions, auditions des élèves et présentations des actions avec leurs professeurs. Par ailleurs, le service des Sports dirigé par Alain Fontaine, gère aussi, sous la coordination de Manon Giusta, la Maison Sport et Santé à l'Espace Monique Maurice pour une prise en charge gratuite avec un accompagnement par des professionnels d'un programme personnalisé. Côté culture, Isabelle Meurice, chef de service, coordonne entre autres : les séances (3€) du ciné-club "Ciné Jeudi" au Pôle Culturel Auguste Escoffier (important pour les malentendants : tous les films en VO sont sous-titrés y compris les films en français ; les répétitions ouvertes gratuitement au public le lundi soir (à partir de 19h) par les 60 musiciens de l'Orchestre Symphonique Azuréen (OSA).

Petit rappel : gérée par la CASA, la Médiathèque Jean d'Ormesson est gratuite pour tous les Villeneuvois.

Mutuelle communale Le "Just prix"!

Afin de permettre à tous les Villeneuvois (ou à ceux qui travaillent à Villeneuve) de souscrire une complémentaire pour pouvoir faire face à leurs frais de santé, la municipalité a scellé un partenariat social et solidaire avec la mutuelle Just, une vraie mutuelle appartenant aux sociétaires depuis 1927 et qui n'est pas adossée à des assurances privées.

De nombreux avantages

Cette mutuelle propose une gamme de forfaits (de 100€ à 300€/an et plus) permettant de couvrir de nombreux actes non remboursables par la sécurité sociale, la possibilité de bénéficier d'une adhésion immédiate sans délai de carence et un accès immédiat à la consultation. Tout cela pour un gain de pouvoir d'achat allant jusqu'à 500 €/an...



Tabarly, Conti, Cartier, Cousteau Les navigateurs en LED

Dans le cadre du Marché global de performance énergétique, les travaux d'éclairage public par l'entreprise Citéos se poursuivent dans le quartier du Loubet où 49 luminaires bleus (au lieu de gris) ont été remplacés avec passage au LED.
Coût total 221.150 €.



Vidéoprotection dans les quartiers

5 caméras supplémentaires ont été installées sur les axes suivants :
- Chemin du Pas de Bonne Heure - Chemin des Essarts - 3 caméras dans le nouveau quartier Cœur des Maurettes.
Les travaux (génie civil, tranchées, gaines, regards, coffrets électriques, fibre optique, poteaux, paramétrages, licences, matériel...) ont représenté **un investissement de 130.000 €.**



Travaux



Poursuite du programme de requalification et d'embellissement des rues du village

↑ Rue du 26 Août :

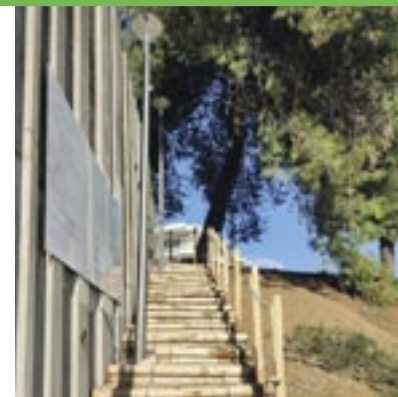
Des travaux pour résoudre les problèmes d'infiltration d'eau (création d'un caniveau, pose d'une grille...) et l'escalier a été rénové, revêtu d'un anti-dérapant et équipé d'un garde-corps.

Coût des travaux : 19.200 €

↑ Lo Carriero :

Après la remise en état de la partie basse et moyenne, c'est la partie haute qui a été traitée. D'ores et déjà la canalisation d'eau potable a été rénovée et un escalier (1,5m de large a été construit en anti-dérapant.

Coût des travaux : 20.700 €



↑ Rue des Mesures - Rue de l'Hôtel de Ville :

Après la requalification complète de la rue Aschier et de la place de Verdun, c'est au tour de la rue de l'Hôtel de Ville et de la rue des Mesures, les deux principales voies au cœur du village (dont la dernière rénovation date de 1984). C'est d'abord le renouvellement complet des canalisations d'eau potable et des branchements d'eaux usées par **la CASA (coût 128.800 €)** et ensuite **la commune** procèdera à l'embellissement avec un dallage en dalles porphyres (**coût 248 643 €**)

Participation envisagée : Conseil départemental et État (DSIL).

↑ Avenue Saint Andrieu :

Afin de faciliter l'accès piéton au Bd Giscard d'Estaing (RD 6007) depuis l'Av. Saint Andrieu, un escalier de liaison sécurisé a été réalisé, équipé d'un éclairage public au LED avec détecteur de présence, un garde-corps et de barrières de sécurité. **Coût des travaux : 64.000 €**



↑ Lutte contre la vitesse :

Les coussins berlinois en caoutchouc sont progressivement remplacés par des ralentisseurs en enrobé plus résistants et plus efficaces pour réduire la vitesse comme c'est le cas avenue de la Colline, avenue Bel Air et aux Ferrayonnes.

Coût des travaux : 16.300 €



↑ RD 6007 :

La création de l'ensemble immobilier Cœur des Maurettes permet un recalibrage des ouvrages hydrauliques (depuis trop longtemps insuffisants dans le quartier régulièrement inondé) réduisant ainsi l'inondabilité causé par les eaux des vallons Maurettes et Pierre au Tambour. **Coût des travaux : 2.200.000 € financement CASA et Département**



↑ Corniche des Roches:

Travaux acrobatiques de protection des des maisons situées en contrebas de la falaise contre les chutes de pierre.

Coût des travaux : 46.100 €



↑ Sécurisation piétonne des traversées de chaussée :

En plusieurs endroits du territoire communal (avenue Jean Marchand, carrefour Lefebvre/Monferran, allée René Cassin, Parc des Sports...) des créations de passages protégés et des améliorations d'accès notamment pour les personnes à mobilité réduite ont été apportées.

Coût des travaux : 18.800 €



↑ Allée René Cassin :

Mise aux normes du passage piéton (Allée René Cassin) où la bordure haute côté trottoir ne facilitait pas le franchissement pour les personnes à mobilité réduite. La piste cyclable (Av. des Plans) présentait des déformations avec une bordure source de chutes. La piste a été reprise du rond-point du Verseau jusqu'à la gendarmerie.

Coût des travaux : 38.260 €

↑ Avenue des Plans :

↑ Tunnel Saint Christophe :

La cohabitation piéton/voiture était devenue trop dangereuse. Le choix a été de privilégier la sécurité des piétons.

Coût des travaux : 12.600 €



Boulevard Général De Gaulle

La nouvelle voie transversale reliant l'avenue des Maurettes à celle des Cavaliers va enfin être ouverte à la circulation. Les retards accumulés sont dus au chantier de la résidence sénior "Cobalt" et aux actes administratifs de cession de voirie entre la promotion immobilière réalisatrice de l'ensemble et la commune. Des ajustements de sécurité routière et la pose de mobilier urbain vont compléter l'aménagement de ce nouveau boulevard.



Vélo sur les bons rails

La liaison cyclable réalisée par le Conseil départemental entre les gares de Villeneuve Loubet et de Biot a permis la création et la réfection des trottoirs de la Nationale 7 jusque là jamais entretenus. L'inauguration récente a réuni Charles-Ange Ginesy, président du Département, Jean Léonetti, président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, autour des élus villeneuvois.





Romain Roche nous a quittés

Né en 1982 à Nice, Romain a grandi à Villeneuve aux Maurettes. Passionné de nouvelles technologies, il travaille dans la société familiale d'évènementiel aux côtés de son père Roger, villeneuvois très apprécié, disparu en 2015. A la vente de la société familiale, il intègre une entreprise de domotique cagnoise.

Très sportif, il pratique plusieurs disciplines (tennis, triathlon, catamaran, canoé, foot, ski, water-polo...) jusqu'à l'âge de 12 ans où les médecins diagnostiquent une spondylarthrite ankylosante ; une maladie génétique, évolutive et dégénérative. Empathique, serviable et investi, il rejoint l'équipe de Lionnel Luca

comme Conseiller municipal délégué au Handicap en 2020. Père d'un enfant franco-ukrainien, il s'engage pour les déplacés ukrainiens, malgré sa maladie qui évolue et le handicape fortement. Par téléphone, et avec l'aide de sa maman Lucie, il s'investit, cherche des logements, met en place des actions pour récolter des dons et

assure le lien entre les familles et les établissements scolaires pour les enfants ukrainiens.

Le 9 janvier dernier, la maladie l'a emporté laissant derrière lui son fils de 4 ans, sa famille et ses amis dans la peine. L'équipe de la rédaction leur présente ses condoléances attristées

La tribune des groupes du conseil municipal

LISTE TOUS POUR VILLENEUVE LOUBET

Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvois,

Une association à but lucratif, relayée par certains médias, prétend classer les communes où " il fait bon vivre en France" en s'appuyant sur des statistiques modulées par des sondages (!) qui fait que Villeneuve Loubet se situe derrière la Trinité, Vallauris... et surtout derrière des communes tristement médiatisées par des émeutes urbaines (Rillieux le Pape, Vaulx en Velin, Fréjus, Roubaix, Argenteuil, Sarcelles...).

Les Villeneuvois s'en consolent aisément car la qualité de vie est une réalité dans notre commune qui est reconnue de tous ; des Villeneuvois mais aussi de tous ceux qui souhaitent s'y installer.

C'est ce qui s'appelle "voter avec ses pieds" ce qui a une conséquence sur le coût du logement.

Villeneuve Loubet est classée dans les 5 premières villes du département pour le prix du m²/habitant (un peu plus de 6000€/m²/habitant). Sans les constructions de logements pour tous (que certains déjà logés critiquent), il serait impossible aux plus jeunes et aux plus modestes de se loger, ce qui déstabiliserait totalement l'équilibre sociologique de la commune et aurait des conséquences funestes comme la fermeture de classes d'écoles, la suppression des services à la population, privés et publics...

www.touspourvilleneuveloubet.fr

LISTE RASSEMBLEMENT VILLENEUVOIS

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois

En ce début d'année 2024 il n'aura échappé à personne que le mécontentement ambiant fait boule de neige. Les agriculteurs, les marins pêcheurs, les infirmier(e)s libérales, les policiers municipaux, et la liste est encore longue, font partis des nombreuses professions qui sont en colère contre le président de la république et son gouvernement. Cette colère est surtout due aux lois que nous impose une Europe qui détruit petit à petit les libertés ainsi que la souveraineté des états membres.

Des dizaines d'accords et de traités sont signés avec les pays du monde entier, favorisant l'importation de produits qui sont totalement interdits dans l'union Européenne, et cela au détriment des producteurs Français et de nos voisins.

Ce qui rend nos petites entreprises et le commerce en général de moins en moins pérenne, voir qui les met dans des situations dramatiques.

En parallèle les communes françaises subissent elles aussi des baisses de leurs subventions de l'état, alors que ce dernier continue à ponctionner toujours plus, par des pénalités diverses et variées.

Les communes, tous les ans doivent impérativement faire un budget en équilibre, ce qui ressemble de plus en plus à un véritable casse tête Chinois. Cette Année encore le conseil municipal devra le Mois prochain voter un budget très compliqué à mettre en oeuvre.

Jean-Pierre Vincendet conseiller municipal
Rassemblement National à Villeneuve Loubet.

Compostage : réduire les déchets et la taxe sur les ordures ménagères

Tous au compostage

La réduction des déchets et de sa facture d'ordures ménagères (TOM sur la feuille d'impôt) passe par le compostage.

• Les ménages résidant en habitat individuel, peuvent obtenir gratuitement un composteur auprès d'Univalom. Il suffit de faire la demande sur : univalom.fr/le-compostage et de participer à une formation obligatoire d'environ 1h.

• Les ménages qui résident en habitat collectif et disposent d'espaces extérieurs dans leurs copropriétés, peuvent adresser une demande d'installation d'un site de compostage collectif auprès d'Univalom (compost@univalom.fr).

Passage au tri à la source

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) oblige

tous les ménages à trier leurs déchets alimentaires séparément et à disposer à proximité de chez eux d'une solution pratique de tri de leurs biodéchets. Le déploiement du compostage est actuellement en cours sur les communes du littoral et du Moyen-Pays.

Pour tout renseignement :
www.univalom.fr



TOUT SAVOIR SUR NOTRE COMMUNE

1 Maires et Citoyens

En direct avec notre commune (actualité, événements, services municipaux, alertes risques, travaux, consultations, suggestions, débats...)

Disponible pour smartphone et tablette sur Google play
À télécharger sur l'App Store



2

Vous souhaitez faire un signalement, un dysfonctionnement dans votre quartier ?

Villeneuve Loubet
ALL MAIRIE
Service d'intervention

PERMANENCE TELEPHONIQUE
04 92 02 60 52 ou

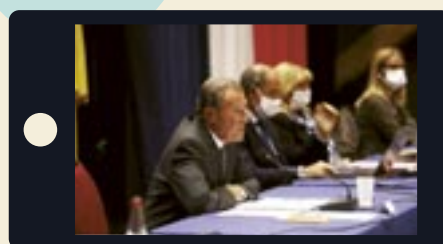
N° Vert **0 800 00 10 19**

3

Suivez les Conseils municipaux EN DIRECT sur



ville de villeneuve loubet



TOUTES LES INFOS

4 Retrouvez toute l'actu villeneuvoise en vous inscrivant à la Newsletter



Inscrivez-vous sur :
villeneuveloubet.fr/inscription-newsletter

5

Faire face aux risques



Les contacts utiles

Police municipale 24h/24
04 92 02 60 60

Mairie principale
04 92 02 60 00

Mairie Annexe
Av. Jacques-Yves Cousteau
04 92 02 99 78

Centre Communal d'Action Sociale
04 92 02 60 80

Service Instruction Publique et Famille
04 92 02 60 70

Service Petite Enfance et Famille
04 93 20 89 59

Guichet des Familles
04 92 02 60 50

Service Urbanisme
04 92 13 44 10

Service Transports
04 92 02 99 78

Allo Mairie - Espace Citoyen
04 92 02 60 52

Maison d'Accueil des Services publics
04 23 13 20 11

Urgence médicale
112

Handicap expression et audition
114

Urgence sociale
115